**COMPTE RENDU DU LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 9 DECEMBRE 2024**

**Présents** : Douin Y, Maurage D, Croes D, Ceulemans R, Meyers L, Hakin L, Boniver J, Rousch H

1. **Situation administrative** :

Les chiffes des affiliés sont très encourageants, pour l’ensemble de l’AFTT il y a une augmentation de 783 membres par rapport à la même période l’an passé. Le total des affiliés est de 16.216 à ce jour. Il est encore en augmentation car hebdomadairement près d’une centaine d’affiliations sont enregistrées auprès de l’AFTT.

Pour notre Province c’est 142 affiliations supplémentaires par rapport à 2023. L’arrivée du club de Ferrières est un élément qui compte dans cette augmentation.

Nous pouvons également annoncer que les affiliations à la date du mois de décembre (16.216) ont déjà dépassé le nombre total d’affiliés au 30 juin 2024 (16.029 saison complète 2023/2024).

Deux autres chiffres intéressants l’année 2008-2009 comptait 18.582 affiliés, tandis que l’année après-covid on comptait 15.448 affiliés.

1. **Tournoi numérique** :

Le 15 décembre le premier tournoi pour lequel les inscriptions seront basées sur les points numériques (au 1-12-24) sera organisé au CFTT.

5 séries sont programmées et seront limitées à 32 joueurs maximum, soit 140 joueurs au maximum. A ce jour, il y a 109 joueurs inscrits.

Si le choix n’a pas été fait d’organiser une série pour les joueurs de moins de 251 points, ceux-ci seront intégrés dans la série supérieure selon les places disponibles. Au-delà de 32 inscriptions, les joueurs avec le moins de points ne seront pas retenus.

1. **Championnats provinciaux** :

Pas grand-chose à signaler à ce niveau. Ils sont maintenant en ligne et les premières inscriptions arrivent.

L’horaire est pratiquement un copié-collé de la saison passée, seules quelques modifications ont été apportées au niveau de l’horaire des championnats provinciaux jeunes.

1. **Critériums provinciaux** :

Celui-ci a retrouvé de la vigueur avec 141 inscriptions pour 127 l’an passé. Les séries messieurs E, D et C ont totalisé pas moins de 114 inscriptions, ce qui a un peu compliqué la tâche dans l’organisation.

Le comité provincial se penchera sur l’éventualité d’organiser, comme par le passé, des qualifications afin d’avoir une journée finale plus en adéquation avec la formule critérium.

Des délocalisations pour l’organisation de ces qualifications pourraient également être envisagées.

Afin de déterminer le nombre maximum par catégorie lors de la journée finale, le comité fera des simulations pour que cette journée se déroule de façon optimale.

1. Interclubs :

L’interclubs en chiffre à la mi-saison :

2 équipes forfait général 51 forfaits ponctuels (7 en semaine 10 et 12 en semaine 12)

106 équipes ont joué à trois 12 équipes ont joué avec un WO (position 1,2 ou 3)

7 équipes ont réalisé un mauvais alignement

Il y a eu 91 matchs non joués par les joueurs dont 19 ont été couverts par un certificat.

On constate aussi que les clubs éprouvent de plus en plus de difficultés pour l’occupation de leurs salles. Le CFTT accueille régulièrement des clubs en panne de locaux.

1. **Arbitrage**:

La commission d’arbitrage réunira tous ses arbitres le 15 décembre afin de faire un rappel des règles élémentaires et nouvelles, nécessaires aux connaissances des arbitres.

Une nouvelle organisation devrait être mise en place pour l’encadrement de vos tournois, masters ou autres compétitions. Celle-ci fera aussi appel à vos désidératas dans la mesure de nos possibilités.

1. **Conseil national du 15/12/2024** :

Plusieurs modifications aux règlements sportifs seront débattues ce samedi. Elles pourront encore être amendées ou retirées, mais seront votées lors de l’assemblée générale de mars 2025.

En voici un rappel sommaire de celles-ci :

1. Double appartenance à tous les niveaux de compétitions (uniquement possible en super à ce jour).
2. Encodage en ligne en temps réel pour les rencontres de nationale
3. Règlement sportif pour la mise en place des noyaux en lieu et place de la liste des forces
4. L’abandon en compétition individuelle non accompagnée de certificat, comptabilisé comme défaite
5. Suppression de la règle du 3ème joueur effectif.
6. Application de la règle des tours finaux pour les 5 ou 3 dernières journées de championnat.

Lors de ce conseil, il sera aussi procédé au vote des comptes de la saison écoulée. Le Conseil d’Administration de l’Aile Francophone a demandé de ne pas approuver les comptes tels qu’ils étaient présentés au mois de septembre. Des rectifications ont été demandées mais pas encore été présentées.

La pierre d’achoppement se situe au niveau de la subvention octroyée à la FRBTT et aux deux ailes.

1. **Olympiades** :

Pour chaque Olympiade un programme est établi et doit rencontrer les critères que l’Adeps imposent.

Pour se faire, un cadastre des clubs sera réalisé afin de mieux cibler nos faiblesses et nos besoins.

Une formation en ligne d’arbitres de club (4 heures) pour sensibiliser les joueurs aux règles élémentaires du tennis de table, trop souvent méconnues.

La labélisation sera aussi l’élément central au niveau des clubs (obligation de l’Adeps).

1. **Divers** :

* Une délégation de notre Province prendra part au tournoi du Grand-Est le week-end prochain.

Trois nouveaux jeunes ont intégré la cellule provinciale pour les entraînements.

Une réunion avec le staff de la commission des jeunes sera programmée après les championnats provinciaux afin de faire un bilan.

* Les championnats individuels de l’AFTT se dérouleront à Spa le 1 et 2 février 2025.
* L’AISF organisera prochainement une formation de dirigeant (coût de l’inscription 400 euros !).
* Un rappel du mode de qualification pour les championnats de Belgique sera fait.